



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
♦♦♦♦♦  
**RECTORAT**  
♦♦♦♦♦  
**LE RECTEUR**  
Président de l'Assemblée de l'Université

N° \_\_\_\_\_ UCAD/RECT/DRH

Dakar, le

19 JAN 2017

MK/ACS

**APPEL A CANDIDATURE**  
**Au poste de**  
**Directeur de l'ENSETP**

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université, lance un appel à candidature pour le recrutement du Directeur de l'ENSETP de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, poste vacant à compter du 05 février 2017.

**Critères de sélection :**

- Etre professeur ou maître de conférences ou à défaut Maître assistant ;
- Etre enseignant à temps plein à l'ENSETP ;

**Conformément à l'article 34 du décret n° 94-053 du 26 janvier 1994, portant organisation et fonctionnement de l'ENSETP.**

**Mission du poste :**

Le Directeur est chargé de l'administration intérieure et de la police de l'Institut, en conformité avec les lois et règlements qui régissent le fonctionnement de l'UCAD et les directives du Manuel de procédures.

A ce titre, il :

- exécute les décisions de l'Assemblée de l'Université en ce qui concerne l'école ;
- veille à l'observation des lois, règlements et instructions et au déroulement régulier des cours, travaux pratiques et stages ;
- sur proposition du Directeur des études, règle le service des examens et assure leur fonctionnement ;
- prépare le budget et les comptes administratifs de l'ENSETP ;
- gère les fonds mis à la disposition de l'école dont il est administrateur des crédits ;
- signe les baux et passe les marchés dans les formes prescrites par les lois, pour les fournitures et travaux imputables sur les crédits propres de l'école ;
- gère les conventions conclues entre l'école et d'autres établissements de professionnels après avis du conseil d'administration et approbation du Recteur ;
- établit en accord avec le président du conseil d'administration l'ordre du jour de ce conseil ;
- assure l'exécution des délibérations du conseil.

**Le Recteur**  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar .../...  
**Le Professeur**  
**Ibrahima THIOUB**

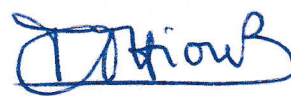
**Dossier de candidature :**

- Lettre de motivation adressée au Recteur ;
- Curriculum Vitae détaillé, actualisé et signé ;

**Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature devront être déposés sous pli fermé portant la mention « candidature au poste de Directeur de l'ENSETP » au plus tard le mercredi 25 janvier 2017 à l'adresse suivante :

***Secrétariat du Secrétaire général, Université Cheikh Anta Diop de Dakar,  
UCAD 3, Allées Eucalyptus Villa 84  
Du Lundi au Vendredi de 8h à 12 et de 15h à 18h***



**Le Recteur  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar  
Le Professeur  
Ibrahima THIOUB**